



Organe responsable de l'examen professionnel des accompagnatrices et accompagnateurs en montagne OREPAM
Trägerschaft Berufsprüfung Wanderleiterinnen und Wanderleiter TBW

Version 2023_DEF_fr

PROFIL DE QUALIFICATION

Accompagnatrice en montagne avec brevet fédéral
Accompagnateur en montagne avec brevet fédéral

Examen : Examen professionnel fédéral EP

Modèle : Système classique

Première approbation d'un règlement d'examen : 17 août 2010

La version allemande fait foi

Table des matières

1.	Profil de la profession.....	2
1.1	Domaine d'activité	2
1.2	Principales compétences opérationnelles.....	2
1.3	Exercice de la profession	3
1.4	Apport de la profession à la société, à l'économie à la nature et à la culture	3
2.	Vue d'ensemble des principales compétences opérationnelles	4
3.	Niveau d'exigences (critères de performances)	6

1. PROFIL DE LA PROFESSION

1.1 Domaine d'activité

Les accompagnatrices et accompagnateurs en montagne sont actifs dans les sports de loisirs, de masse et le sport-santé. Ils travaillent avec une clientèle individuelle et des groupes sur de manière indépendante ou pour une entreprise, une association ou d'autres institutions.

Ils planifient, organisent et guident des randonnées été comme hiver, en plaine, en moyenne altitude et en montagne. Ils accompagnent leurs clients en Suisse et à l'étranger et partagent des connaissances utiles et intéressantes sur la nature et la culture en rapport avec l'itinéraire. Ils garantissent un encadrement de haute qualité avec la plus grande sécurité possible.

Outre l'organisation de randonnées (voir chap. 1.2) et la formation, l'acquisition de clients fait également partie de leurs tâches. Les accompagnatrices et accompagnateurs en montagne travaillent avec des personnes de tous âges et de différents niveaux d'aptitude.

1.2 Principales compétences opérationnelles

Les accompagnatrices et accompagnateurs en montagne sont en mesure de guider les clients dans les activités suivantes :

- Randonnées à thème
- Randonnées pédestres
- Randonnées en montagne
- Randonnées sur plusieurs jours
- Randonnées en raquettes à neige

Les accompagnatrices et accompagnateurs en montagne sont en outre capables de :

- gérer à tout moment les risques qui se présentent
- appliquer une bonne gestion de soi et des conflits
- communiquer de manière adéquate tant avec le groupe que individuellement
- faire découvrir et donner des explications à leurs clients sur la nature, l'environnement, et la culture
- utiliser le matériel adéquat pour assurer la sécurité des clients à tout moment
- gérer les aspects médicaux et les urgences
- promouvoir leurs offres et de les mettre en œuvre en conséquence
- effectuer les travaux administratifs nécessaires à leur activité
- utiliser, si nécessaire, des moyens techniques tels que raquettes à neige, DVA, pelle et sonde à avalanche pour la sécurité des clients et d'enseigner leur utilisation correcte

La sécurité et la santé des clients sont une priorité absolue dans toutes les situations. Les accompagnatrices et accompagnateurs en montagne prennent les bonnes dispositions pour garantir la sécurité. Ils connaissent les méthodes les plus récentes d'évaluation des risques, aussi bien pendant la planification que pendant la randonnée.

1.3 Exercice de la profession

Les accompagnatrices et accompagnateurs en montagne sont des personnes passionnées, proches de la nature et de la culture, qui disposent déjà d'une longue pratique au début de la formation et qui l'approfondissent en permanence pendant la formation ainsi qu'avant et après l'examen professionnel.

Les accompagnatrices et accompagnateurs en montagne exercent essentiellement une activité indépendante. Une petite partie travaille à temps plein ou à temps partiel pour des entreprises qui proposent des randonnées, des associations ou d'autres institutions.

Le travail s'effectue généralement toute la journée, que ce soit sur un seul jour, un week-end ou plusieurs jours. Les horaires de travail sont généralement irréguliers et saisonniers. Il est courant que les clients bénéficient d'une prise en charge en continu.

L'exercice de la profession est soumis aux dispositions de la "Loi fédérale sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque" (RS 935.91) et de l'"Ordonnance sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque" (Ordonnance sur les activités à risque) RS 935.911 art. 3 et art. 8.

Les moyens auxiliaires tels que corde, mousqueton et piolet ne peuvent être utilisés par l'accompagnatrice/teur que pour augmenter la sécurité des clients. La progression dans l'activité ne doit pas dépendre de ces moyens auxiliaires.

1.4 Apport de la profession à la société, à l'économie à la nature et à la culture

Les accompagnatrices et accompagnateurs en montagne font vivre à leurs clients des expériences de randonnée intenses, enrichies de thématiques approfondies sur la nature et la culture. Ils promeuvent ainsi le plaisir de se mouvoir dans la nature.

Les accompagnatrices et accompagnateurs en montagne s'efforcent d'entretenir de bonnes relations avec leurs clients et servent de modèle en matière de sens des responsabilités et de conscience des risques, de capacité décisionnelle et d'aptitude à travailler en équipe. Ils se comportent de manière exemplaire vis-à-vis de l'environnement. Pour les randonnées guidées, ils utilisent, dans la mesure du possible, les transports publics.

Les accompagnatrices et accompagnateurs en montagne jouent un rôle important dans la promotion de la santé et l'organisation de loisirs actifs et contribuent ainsi à l'équilibre entre vie professionnelle et privée de leur clientèle.

Les accompagnatrices et accompagnateurs en montagne veillent à ce que les exigences de la protection de la nature et de l'environnement ainsi que de la protection des biens culturels soient prises en compte par une utilisation aussi respectueuse et durable que possible de tous les paysages naturels et culturels. Par leurs activités de sensibilisation, ils élargissent et approfondissent les connaissances et les compétences de leurs clients dans ces thématiques.

2. VUE D'ENSEMBLE DES PRINCIPALES COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles					
A	Assurer la gestion des risques	A1 – Identifier et évaluer les risques naturels	A2 – Intégrer le 3x3 dans la planification et prendre des décisions sur cette base lors de l'arrivée sur place et durant la randonnée	A3 – Utiliser le matériel de manière appropriée et, si nécessaire, partager des connaissances à ce sujet	A4 – Utiliser les outils d'orientation de manière appropriée sur le terrain et, si nécessaire, partager des connaissances à ce sujet	A5 – Utiliser les connaissances anatomiques et physiologiques pour conseiller la clientèle	A6 – Mettre en pratique les gestes de premiers secours en cas de blessures ou d'urgences médicales
		A7 – Prévoir les mesures nécessaires pour une action de sauvetage					
B	Planifier et réaliser une randonnée pédestre ou en raquettes	B1 – Planifier les randonnées en tenant compte des critères et des facteurs de décision du 3x3	B2 – Adapter l'itinéraire aux conditions et au public cible	B3 – Choisir le matériel nécessaire et l'utiliser si besoin, de manière ciblée	B4 – Exploiter les principaux aspects naturels et culturels de la randonnée et les intégrer dans la planification	B5 – Adapter l'approche didactique et méthodologique au public cible	B6 – Informer les clients sur la randonnée et l'équipement nécessaire
		B7 – Planifier et coordonner la logistique de la randonnée					
C	Conduire un groupe et faire preuve de leadership	C1 – Accompagner les clients, les assister et les guider dans les passages clés	C2 – Faire vivre aux clients une expérience de nature et de la culture	C3 – Être à l'écoute du groupe et de sa dynamique	C4 – Réagir de manière adaptée aux besoins des clients	C5 – Maintenir une communication bienveillante, claire et adaptée avec les clients	C6 – Prévenir les conflits, les identifier à temps et les gérer de manière constructive
		C7 – Installer des camps et des bivouacs pour des nuits en plein air ou des situations d'urgence					

D	Interprétation du patrimoine naturel et culturel - Mettre en pratique les connaissances de base relatives à la nature	D1 – Expliquer les trois grands types de roches (sédimentaire, métamorphique, magmatique) et leur formation dans le contexte local	D2 – Expliquer le principe de la formation des montagnes en relation avec les caractéristiques visibles sur le terrain	D3 - Reconnaître les éléments constitutifs du paysage dans le contexte local et expliquer à l'aide de ces éléments les processus de formation et l'histoire du paysage	D4 - Identifier les animaux et les végétaux locaux sur la base de leur apparence, y compris les traces et les indices de présence, et expliquer leur taxinomie	D5 - Identifier les champignons et les lichens dans leur contexte local et expliquer leur biologie	D6 - Reconnaître les habitats locaux typiques à l'aide d'espèces indicatrices (végétales et animales) et expliquer les stratégies d'adaptation de ces espèces dans ces habitats
		D7 – Expliquer la biodiversité à l'aide d'exemples et mettre en évidence les principaux facteurs de changement de la biodiversité	D8 - Reconnaître les écosystèmes locaux et expliquer leur(s) mécanisme(s) et leur(s) fonction(s)	D9 – Observer et expliquer les phénomènes et les situations météorologiques typiques de la Suisse	D10 – Expliquer les phénomènes climatiques et leur influence sur les habitats	D11 – Montrer des planètes, des étoiles et des constellations remarquables	
E	Interprétation du patrimoine naturel et culturel - Montrer l'influence de l'homme	E1 – Mettre en évidence le patrimoine naturel local/régional et l'influence de l'agriculture, de la sylviculture et du tourisme sur celui-ci	E2 – Mettre en évidence le patrimoine culturel local/régional (bâtiments, coutumes, ...) et l'influence du tourisme sur celui-ci	E3 – Expliquer les produits locaux/régionaux et l'artisanat dans leur contexte et décrire les principaux labels	E4 – Raconter l'histoire locale / régionale sur la base des particularités locales	E5 - Reconnaître et expliquer la relation entre l'homme et les dangers naturels dans le paysage	E6 - Expliquer les effets du changement climatique sur l'environnement, la société, l'économie et les êtres vivants
		E7 – Expliquer les différentes catégories de parcs et autres aires protégées					
F	Diriger une entreprise	F1 – Identifier le public cible de l'entreprise	F2 – Développer et entretenir une marque pour le public cible	F3 – Créer, chiffrer, proposer, évaluer et faire évoluer un produit/programme pour le public cible	F4 – Assurer la gestion de l'entreprise (informatique, comptabilité, entretien du réseau, conseil à la clientèle, ...)	F5 – S'informer sur les dispositions légales relatives à l'exercice de la profession et obtenir des autorisations	

3. NIVEAU D'EXIGENCES (CRITÈRES DE PERFORMANCES)

Par souci de lisibilité du texte, le terme AM utilisé dans ce chapitre signifie accompagnatrice(s) et accompagnateur(s) en montagne.

A	Assurer la gestion des risques
<p><u>Contexte</u></p> <p>Les randonnées à pied et en raquettes sont des entreprises exigeantes qui demandent une gestion compétente des risques tels que les avalanches, les chutes de pierres, les changements de la météo, les risques de chute, les situations de blocage et/ou la perte de l'orientation. Les AM guident des clients dont les capacités techniques en matière alpine, de sécurité et de déplacement sont nettement moindres, que ce soit en plaine, en moyenne altitude ou en haute altitude.</p> <p>La sécurité du groupe est prioritaire à tout moment et dans toutes les situations. L'AM réduit les risques au minimum en toutes circonstances. L'AM assure une gestion optimale des risques et des situations d'accident au cours d'une activité professionnelle en toutes saisons, en identifiant les dangers potentiels, la probabilité qu'ils se produisent et les faiblesses d'un groupe ou d'individus. L'AM prend les décisions et applique les mesures nécessaires.</p> <p>Une gestion professionnelle des risques exige de la part de l'AM une grande attention, des connaissances étendues et la prise en compte de différents paramètres. Elle s'étend de la planification à la réalisation de l'activité professionnelle convenue avec les clients. L'AM utilise entre autres la "Méthode 3x3" comme outil de décision qui tient compte des conditions, du terrain et du facteur humain. Dans toutes ses décisions, l'AM assume l'entière responsabilité du groupe.</p> <p><u>Le domaine de compétences opérationnelles A est interconnecté avec les domaines suivants :</u></p> <p>B - Planifier et réaliser une randonnée pédestre ou en raquettes C - Conduire un groupe et faire preuve de leadership</p>	
<p><u>Compétences opérationnelles :</u></p> <p>A1 – Identifier et évaluer les risques naturels</p> <p>A2 – Intégrer le 3x3 dans la planification et prendre des décisions sur cette base lors de l'arrivée sur place et durant la randonnée</p> <p>A3 – Utiliser le matériel de manière appropriée et, si nécessaire, partager des connaissances à ce sujet</p> <p>A4 – Utiliser les outils d'orientation de manière appropriée sur le terrain et, si nécessaire, partager des connaissances à ce sujet</p> <p>A5 – Utiliser les connaissances anatomiques et physiologiques pour conseiller la clientèle</p> <p>A6 – Mettre en pratique les gestes de premiers secours en cas de blessures ou d'urgences médicales</p> <p>A7 – Prévoir les mesures nécessaires pour une action de sauvetage</p>	

Critères de performance dans l'exercice des compétences opérationnelles : Les AM sont capables de percevoir et d'évaluer les risques naturels, en particulier les avalanches, la météo, les chutes de pierres, avant et pendant l'activité, en fonction des conditions existantes et en toutes saisons, et prendre les mesures nécessaires pour minimiser les risques (C6)

d'interpréter le bulletin d'avalanches avant et pendant l'activité et prendre les mesures appropriées pour réduire les risques (C5)

de reconnaître différents types de neige (C2) et en déduire des mesures concernant la randonnée prévue (C4)

d'appliquer la méthode du 3x3 et l'intégrer dans la planification des randonnées et la prise de décision en cours de route (C3)

d'utiliser du matériel technique tel que DVA*, sonde d'avalanche*, pelle d'avalanche*, corde, mousquetons et piolet pour augmenter la sécurité et aider les clients (C3)

(*= et, si nécessaire, de les enseigner aux clients C4)

de s'orienter dans la nature dans des conditions inconnues et/ou difficiles (nuit, brouillard, terrain enneigé) et utiliser correctement les moyens modernes d'aide à l'orientation avant et pendant l'activité (C3) et, si nécessaire, les enseigner aux clients (C4)

de conseiller les clients lors de la préparation physique en vue d'une activité (C3) et organiser la randonnée de manière à minimiser les risques pour la santé

de prodiguer les premiers secours à une personne blessée, soigner les blessures mineures ainsi que les maladies légères (par ex. ampoules, écorchures, coups de soleil, entorses, maux d'estomac, ...) (C3)

de développer de manière préventive une procédure pour faire face à une situation d'accident (C3)

d'avoir une vue d'ensemble d'une situation d'accident et coordonner la prise en charge jusqu'à l'arrivée des secours professionnels (C4)

de dégager une personne ensevelie avec un DVA dans le temps imparti et effectuer une réanimation (C3)

Taxonomie des critères de performance (selon Bloom) :

C1 = Connaître C2 = Comprendre C3= Appliquer C4 = Analyser C5 = Produire / Synthétiser C6 = Évaluer

Compétences personnelles

Prendre des décisions

Être capable de s'adapter

Assumer ses responsabilités

Agir de manière proactive

Collecter des informations en utilisant tous ses sens

Disposer d'une bonne condition physique et psychique

Avoir le pied sûr sur tout type de terrain

Être capable d'agir dans des situations de stress

B Planifier et réaliser une randonnée pédestre ou en raquettes

Contexte :

Pour une randonnée à pied ou en raquettes, l'AM planifie un itinéraire selon la méthode 3x3 en intégrant ses principaux aspects naturels et culturels. Cela permet de tenir compte des trois facteurs que sont les conditions, le terrain et l'humain et constitue la base pour prendre de bonnes décisions lors de la réalisation de la randonnée et garantir ainsi la sécurité du groupe.

La thématique de l'activité peut fortement influencer et façonner le choix d'un itinéraire. Le produit doit être attractif, original et varié, comporter différentes étapes et impliquer les clients.

La planification de l'activité se base sur diverses sources telles que les cartes topographiques, les prévisions météorologiques, le bulletin d'avalanches, les guides nature et culturels, les connaissances propres et les souhaits des clients ainsi que d'autres informations sur les clients. Une planification minutieuse implique plusieurs variantes.

Certains passages peuvent nécessiter impérativement une reconnaissance lors de la phase de planification de l'activité afin d'assurer la sécurité des clients lors de la randonnée.

Une planification soignée permet à l'AM de prendre les bonnes décisions pour le bien-être des clients. L'AM peut utiliser son matériel technique pour garantir la sécurité des participants.

Les AM guident les clients lors de randonnées à pied ou en raquettes de manière autonome et sous leur propre responsabilité. S'ils travaillent avec des AM en formation, des moniteurs J+S ou des chefs de course du CAS, ils ont un rôle de leader vis-à-vis d'eux.

Le domaine de compétences opérationnelles B est interconnecté avec les domaines suivants :

A - Assurer la gestion des risques

C - Conduire un groupe et faire preuve de leadership

D - Interprétation du patrimoine naturel et culturel - Mettre en pratique les connaissances de base relatives à la nature

E - Interprétation du patrimoine naturel et culturel - Montrer l'influence de l'homme

Compétences opérationnelles :

B1 – Planifier les randonnées en tenant compte des critères et des facteurs de décision du 3x3

B2 – Adapter l'itinéraire aux conditions et au public cible

B3 – Choisir le matériel nécessaire et l'utiliser si besoin, de manière ciblée

B4 – Exploiter les principaux aspects naturels et culturels de la randonnée et les intégrer dans la planification

B5 – Adapter l'approche didactique et méthodologique au public cible

B6 – Informer les clients sur la randonnée et l'équipement nécessaire

B7 – Planifier et coordonner la logistique de la randonnée

Critères de performance dans l'exercice des compétences opérationnelles :

Les AM sont capables

- d'effectuer soigneusement les différentes étapes d'une planification avec ses propres outils (C5)
- de mettre en œuvre de manière professionnelle la méthode 3x3 dans la planification et la réalisation d'une randonnée (C3)
- de définir des points de décision et planifier les variantes (C3)
- de planifier et réaliser un itinéraire et son thème en fonction du public cible (C4)
- de choisir et mettre à disposition le matériel nécessaire pour l'itinéraire prévu (C6)
- de réfléchir à leurs connaissances et compétences en rapport avec l'itinéraire planifié et, si nécessaire, les mettre à jour et les réviser (C4)
- d'identifier les particularités naturelles et culturelles pour l'itinéraire, en choisir les plus pertinentes, en préparer l'interprétation en fonction du public cible, et les partager sur place (C6)
- d'intégrer de manière spontanée d'autres observations (C6)
- d'effectuer des choix didactiques et méthodologiques concernant l'itinéraire prévu, la thématique et le public cible, et de les appliquer pendant l'activité (C4)
- d'informer correctement leurs clients sur l'itinéraire, la thématique et le matériel nécessaire et de les renseigner sur place si nécessaire (C3)
- de réduire localement le risque en toutes saisons par un choix d'itinéraire et un cheminement adaptés aux conditions (C6)
- de prendre les dispositions logistiques nécessaires pour l'activité prévue (p. ex. réserver des hébergements et des moyens de transport, ...) et de les adapter en permanence à la réalité du terrain (C3)

Taxonomie des critères de performance (selon Bloom) :

C1 = Connaître C2 = Comprendre C3= Appliquer C4 = Analyser C5 = Produire / Synthétiser C6 = Évaluer

Compétences personnelles

Prendre des décisions

Être capable de s'adapter

Faire preuve d'intérêt et de respect envers tous les êtres humains, la nature et la culture

Assumer ses responsabilités

Agir de manière proactive

Collecter des informations en utilisant tous ses sens

Réfléchir à sa propre conception des valeurs

Réfléchir à son propre comportement et le faire évoluer

Faire preuve de créativité

Susciter l'enthousiasme

Faire preuve d'un caractère sociable

S'exprimer dans au moins deux langues

C Conduire un groupe et faire preuve de leadership

Contexte

L'AM fait preuve de leadership avec les personnes qu'il encadre. Il est responsable d'instaurer une bonne ambiance et dynamique de groupe et d'assurer le bien-être des individus au sein du groupe, dès la prise en main du groupe et jusqu'à la fin de l'activité.. L'AM se considère comme un accompagnant et assistant, et guide ses clients en toute sécurité et calmement à travers les passages clés de l'itinéraire. L'AM prend en compte les particularités naturelles et culturelles locales, les explique et les rend ainsi accessibles aux clients.

L'AM met en œuvre l'activité prévue en tenant compte des conditions locales et des besoins des clients. L'AM prend les décisions - si possible - en impliquant le groupe et communique de manière claire, respectueuse et adaptée. L'AM s'efforce d'identifier les conflits à temps et de les gérer de manière constructive si nécessaire.

L'AM dispose des connaissances nécessaires à l'installation d'un camp ou d'un bivouac en toutes saisons, tant pour les nuits en plein air planifiées que pour les cas d'urgence..

Les AM guident les clients de manière autonome et responsable. S'ils travaillent avec des AM en formation, des moniteurs J+S ou des chefs de course du CAS, ils ont un rôle de leader vis-à-vis d'eux.

Le domaine de compétences opérationnelles C est interconnecté avec les domaines suivants :

A - Assurer la gestion des risques

B - Planifier et réaliser une randonnée pédestre ou en raquettes

D - Interprétation du patrimoine naturel et culturel - Mettre en pratique les connaissances de base relatives à la nature

E - Interprétation du patrimoine naturel et culturel - Montrer l'influence de l'homme

Compétences opérationnelles :

C1 – Accompagner les clients, les assister et les guider dans les passages clés

C2 – Faire vivre concrètement aux clients une expérience de nature de culture

C3 – Être à l'écoute du groupe et de sa dynamique

C4 – Réagir de manière adaptée aux besoins des clients

C5 – Maintenir une communication bienveillante, claire et adaptée avec les clients

C6 – Prévenir les conflits, les identifier à temps et les gérer de manière constructive

C7 – Installer des camps et des bivouacs pour des nuits en plein air ou des situations d'urgence

Critères de performance dans l'exercice des compétences opérationnelles :

Les AM sont capables

- d'accueillir les clients de manière adéquate au début de l'activité, de prendre en main un groupe et d'accompagner les clients de manière professionnelle pendant l'activité en assurant ainsi leur bien-être (C4)
- d'évaluer les capacités de leurs clients par rapport à l'activité et de faire en sorte que le franchissement des passages clés soit une bonne expérience pour les clients (C4)
- d'identifier les particularités naturelles et culturelles pour l'itinéraire, en choisir les plus pertinentes, en préparer l'interprétation en fonction du public cible, et les partager sur place (C6)
- d'intégrer de manière spontanée d'autres observations (C6)
- de percevoir ses propres limites physiques et psychiques ainsi que celles des clients et d'agir de manière préventive (C4)
- de tenir compte du bien-être et de la dynamique de groupe dans la prise de décision (C4)
- d'initier et d'appliquer des processus décisionnels en fonction de la situation (C3)
- d'adopter un style de communication clair et respectueux (C3)
- de reconnaître les conflits naissants, les gérer de manière constructive et contribuer ainsi à une dynamique de groupe positive (C6)
- d'établir des camps et des bivouacs (C3) et connaissent les techniques nécessaires à cet effet (C2)

Taxonomie des critères de performance (selon Bloom) :

C1 = Connaître C2 = Comprendre C3= Appliquer C4 = Analyser C5 = Produire / Synthétiser C6 = Évaluer

Compétences personnelles

Prendre des décisions

Être capable de s'adapter

Faire preuve d'intérêt et de respect envers tous les êtres humains, la nature et la culture

Assumer ses responsabilités

Agir de manière proactive

Collecter des informations en utilisant tous ses sens

Réfléchir à sa propre conception des valeurs

Réfléchir à son propre comportement et le faire évoluer

Disposer d'une bonne condition physique et psychique

Être capable d'agir dans une situation de stress

Faire preuve de créativité

Faire preuve d'un caractère sociable

S'exprimer dans au moins deux langues

D Interprétation du patrimoine naturel et culturel - Mettre en pratique les connaissances de base relatives à la nature

Contexte :

Lors d'une randonnée ou d'une sortie en raquettes en plaine, en moyenne altitude ou en haute altitude, ou lors d'autres activités professionnelles, l'AM transmet ses connaissances sur la nature.

Ses connaissances (formation générale et expérience) permettent à l'AM d'avoir une compréhension globale et systématique des paysages et des lieux visités. L'AM encourage ses clients à affiner leur sens de l'observation et à percevoir ainsi leur environnement sous une nouvelle perspective.

L'AM est en mesure de faire des liens entre les phénomènes naturels visibles dans un lieu donné et les particularités culturelles apparues sous l'influence de l'homme qui impactent le paysage (domaine de compétence opérationnelles E), et les présenter à ses clients.

La transmission s'effectue au moyen de différentes techniques d'interprétation du patrimoine naturel et culturel, qui permettent aux clients de découvrir les lieux et les thématiques en utilisant les outils à leur disposition. L'accent est mis sur le partage des connaissances sous forme d'apprentissage par la découverte.

Le domaine de compétences opérationnelles D est interconnecté avec les domaines suivants :

- B - Planifier et réaliser une randonnée pédestre ou en raquettes
- E - Interprétation du patrimoine naturel et culturel - Montrer l'influence de l'homme
- F - Diriger une entreprise

Compétences opérationnelles :

- D1 – Expliquer les trois grands types de roches (sédimentaire, métamorphique, magmatique) et leur formation dans le contexte local
- D2 – Expliquer le principe de la formation des montagnes en relation avec les caractéristiques visibles sur le terrain
- D3 – Reconnaître les éléments constitutifs du paysage dans le contexte local et expliquer à l'aide de ces éléments les processus de formation et l'histoire du paysage
- D4 – Identifier les animaux et les végétaux locaux sur la base de leur apparence, y compris les traces et les indices de présence, et expliquer leur taxinomie
- D5 – Identifier les champignons et les lichens dans leur contexte local et expliquer leur biologie
- D6 – Reconnaître les habitats locaux typiques à l'aide d'espèces indicatrices (végétales et animales) et expliquer les stratégies d'adaptation de ces espèces dans ces habitats
- D7 – Expliquer la biodiversité à l'aide d'exemples et mettre en évidence les principaux facteurs de changement de la biodiversité
- D8 – Reconnaître les écosystèmes locaux et expliquer leur(s) mécanisme(s) et leur(s) fonction(s)
- D9 – Observer et expliquer les phénomènes et les situations météorologiques typiques de la Suisse
- D10 – Expliquer les phénomènes climatiques et leur influence sur les habitats
- D11 – Montrer des planètes, des étoiles et des constellations remarquables

Critères de performance dans l'exercice des compétences opérationnelles :

Les AM sont capables

- de choisir, parmi un large répertoire de techniques d'interprétation du patrimoine naturel et culturel, la plus adaptée aux thématiques, au groupe et aux circonstances (C5)
- de reconnaître le calcaire, le granit et le gneiss sur le terrain (C2) et expliquer aux clients l'histoire de leur formation (C3)
- d'expliquer le principe de la formation du Jura, du Plateau et des Alpes (C3)
- de déterminer l'influence des glaciers et de l'eau sur les processus d'altération et d'érosion en tant qu'éléments constitutifs du paysage (C5) et la démontrer aux clients à l'aide d'exemples concrets visibles dans le paysage (C3)
- de reconnaître les espèces végétales et animales locales communes sans documentation (C2)
- de montrer aux clients les différentes parties d'une plante et expliquer leur fonction (C2)
- de montrer sur le terrain les traces des animaux locaux communs (C2)
- d'utiliser un ouvrage de référence pour identifier une plante ou un animal qui lui est inconnu (C4)
- de reconnaître sur le terrain les habitats typiques de la Suisse (végétaux et animaux indicateurs) (C2)
- d'identifier et les espèces végétales et animales typiques de ces habitats et expliquer leurs stratégies d'adaptation dans ces habitats (C4)
- d'expliquer les enjeux liés aux néophytes et néozoaires envahissants et les signaler sur place (C4)
- de donner des informations sur les relations fondamentales dans les différents habitats (étages de végétation, chaînes alimentaires, cycles de la matière) et expliquer leur interaction au sein d'un écosystème (C5)
- d'observer et d'expliquer la météo locale dans le contexte des situations météorologiques typiques de la Suisse (vent d'ouest, fœhn, bise, situation de basse et haute pression et marais barométrique) (C4)
- d'aborder la notion du climat et de mettre en évidence les changements à long terme dans le paysage qui résultent du changement climatique (C3)
- de reconnaître les planètes, les étoiles et les constellations remarquables (C2)

Taxonomie des critères de performance (selon Bloom) :

C1 = Connaître C2 = Comprendre C3= Appliquer C4 = Analyser C5 = Produire / Synthétiser C6 = Évaluer

Compétences personnelles

Être capable de s'adapter

Faire preuve d'intérêt et de respect envers tous les êtres humains, la nature et la culture

Agir de manière proactive

Collecter des informations en utilisant tous ses sens

Réfléchir à sa propre conception des valeurs

Susciter l'enthousiasme

Faire preuve d'un caractère sociable

S'exprimer dans au moins deux langues

E Interprétation du patrimoine naturel et culturel - Montrer l'influence de l'homme

Contexte :

Lors d'une randonnée ou d'une sortie en raquettes en plaine, en moyenne altitude ou en haute altitude, ou lors d'autres activités professionnelles, l'AM transmet ses vastes connaissances de l'influence culturelle de l'homme sur la nature et le paysage.

Ses connaissances (formation générale et expérience) permettent à l'AM d'avoir une compréhension globale et systématique des paysages et des lieux visités. L'AM encourage ses clients à affiner leur sens de l'observation et à percevoir ainsi leur environnement sous une nouvelle perspective.

L'AM est en mesure de faire des liens entre les phénomènes naturels visibles dans un lieu donné et les particularités culturelles apparues sous l'influence de l'homme qui impactent le paysage (domaine de compétence opérationnelles D), et les présenter à ses clients.

La transmission s'effectue au moyen de différentes techniques d'interprétation du patrimoine naturel et culturel, qui permettent aux clients de découvrir les lieux et les thématiques en utilisant les outils à leur disposition. L'accent est mis sur le partage des connaissances sous forme d'apprentissage par la découverte.

Le domaine de compétences opérationnelles E est interconnecté avec les domaines suivants :

B - Planifier et réaliser une randonnée pédestre ou en raquettes

D - Interprétation du patrimoine naturel et culturel - Mettre en pratique les connaissances de base relatives à la nature

F - Diriger une entreprise

Compétences opérationnelles :

E1 – Mettre en évidence le patrimoine naturel local/régional et l'influence de l'agriculture, de la sylviculture et du tourisme sur celui-ci

E2 – Mettre en évidence le patrimoine culturel local/régional (bâtiments, coutumes, ...) et l'influence du tourisme sur celui-ci

E3 – Expliquer les produits locaux/régionaux et l'artisanat dans leur contexte et décrire les principaux labels.

E4 – Raconter l'histoire locale / régionale sur la base des particularités locales

E5 – Reconnaître et expliquer la relation entre l'homme et les dangers naturels dans le paysage

E6 – Expliquer les effets du changement climatique sur l'environnement, la société, l'économie et les êtres vivants

E7 – Expliquer les différentes catégories de parcs et les autres aires protégées

Critères de performance dans l'exercice des compétences opérationnelles :

Les AM sont capables

- de choisir, parmi un large répertoire de techniques d'interprétation du patrimoine naturel et culturel, la plus adaptée aux thématiques, au groupe et aux circonstances (C5)
- d'expliquer aux clients le concept de développement durable à l'aide d'un exemple local concret (C4)
- de reconnaître et expliquer l'influence des activités de l'homme sur le paysage (C4)
- d'acquérir des connaissances sur le patrimoine naturel et culturel local, les préparer pour les clients et les partager (C5)
- de connaître les secteurs économiques locaux (C2) et les présenter aux clients (C3)
- de connaître les processus de fabrication de certains produits locaux (C2)
- d'expliquer les labels IGP, AOC, bio, ... (C2)
- de connaître les temps forts de l'histoire locale dans le contexte de l'histoire mondiale (C2), reconnaître et expliquer les particularités locales (p. ex. armoiries sur les bâtiments, ...) (C3)
- de nommer les formes d'exploitation locales des secteurs agricole et forestier (C2) et d'expliquer aux clients leur influence sur le paysage et la biodiversité (C4)
- d'identifier les mesures de prévention des dangers naturels dans le paysage et expliquer aux clients leur(s) fonction(s) de protection spécifique(s) pour l'homme (C3)
- de rendre visibles et expliquer aux clients les signes du changement climatique sur les habitats et les écosystèmes (C4)
- de distinguer les aires de protection en vigueur à l'aide de différentes sources, entretenir compte dans la planification des itinéraires (C2) et les expliquer aux clients (C3)
- de reconnaître les styles architecturaux locaux typiques et/ou traditionnels (C2) et d'expliquer leur origine en relation avec les activités économiques locales (C4)

Taxonomie des critères de performance (selon Bloom) :

C1 = Connaître C2 = Comprendre C3= Appliquer C4 = Analyser C5 = Produire / Synthétiser C6 = Évaluer

Compétences personnelles

Être capable de s'adapter

Faire preuve d'intérêt et de respect envers tous les êtres humains, la nature et la culture

Agir de manière proactive

Collecter des informations en utilisant tous ses sens

Réfléchir à sa propre conception des valeurs

Réfléchir à son propre comportement et le faire évoluer

Faire preuve de créativité

Susciter l'enthousiasme

Faire preuve d'un caractère sociable

S'exprimer dans au moins deux langues

F	Diriger une entreprise
<p><u>Contexte</u></p> <p>Les AM travaillent soit comme indépendants, soit comme collaborateurs dans des petites ou moyennes entreprises, dans lesquelles ils sont coresponsables du succès de l'entreprise et où ils sont généralement amenés à s'occuper de questions de gestion du personnel. Les AM développent des stratégies commerciales et les mettent en œuvre. De ce fait, les AM sont capables de comprendre, concevoir et garantir des processus de gestion simples. Cela inclut notamment les aspects liés à la digitalisation.</p> <p>En se basant sur sa stratégie, l'AM élabore un business plan adapté en tenant compte des produits qu'il propose, établit une stratégie de marketing et stimule la vente en créant des supports publicitaires appropriés. En fonction de la demande des clients, l'AM réévalue périodiquement son offre et l'adapte aux besoins du marché.</p> <p>Les AM conseillent leurs clients et gèrent leur produit sur le plan administratif, de la vente à la clôture après la réalisation. Leur clientèle se compose de personnes individuelles ou de groupes qui, grâce au produit, acquièrent des connaissances approfondies de la nature et/ou de la culture. La satisfaction des clients remplit l'objectif de sa fidélisation.</p> <p>Les AM doivent gérer leur entreprise d'un point de vue financier, tant à court qu'à long terme, établir et tenir des documents conformes à la législation, comme les factures et les rappels, la comptabilité et les décomptes pour les assurances et les impôts. Cela exige une utilisation autonome de différents moyens informatiques et de communication ainsi qu'une organisation du travail appropriée.</p> <p><u>Le domaine de compétence opérationnelles F est interconnecté avec les domaines suivants :</u></p> <p>B - Planifier et réaliser une randonnée pédestre ou en raquettes D - Interprétation du patrimoine naturel et culturel - Mettre en pratique les connaissances de base relatives à la nature E - Interprétation du patrimoine naturel et culturel - Montrer l'influence de l'homme</p>	
<p><u>Compétences opérationnelles :</u></p> <p>F1 – Identifier le public cible de l'entreprise</p> <p>F2 – Développer et entretenir une marque pour le public cible</p> <p>F3 – Créer, chiffrer, proposer, évaluer et faire évoluer un produit/programme pour le public cible</p> <p>F4 – Assurer la gestion de l'entreprise (informatique, comptabilité, entretien du réseau, conseil à la clientèle ...)</p> <p>F5 – S'informer sur les dispositions légales relatives à l'exercice de la profession et obtenir des autorisations</p>	

Critères de performance dans l'exercice des compétences opérationnelles :

Les AM sont capables

- de développer une idée et une stratégie commerciales (marque) pour un public cible déterminé (C6)
- de développer et de mettre en œuvre des produits touristiques sur la base de critères de développement durable (C5)
- de concevoir un business plan pour un produit sur la base de la stratégie commerciale, qui comprend les points suivants : analyse de l'offre et la demande, description du produit, budget, promotion et planification opérationnelle (C5)
- d'instaurer des processus d'évaluation des produits (C3), les mettre à jour et collecter des feedbacks dans un objectif qualité (C4)
- de soigner des partenariats orientés sur les produits et les développer si nécessaire (C5)
- de commercialiser leurs produits de façon moderne (C4)
- de conseiller leur clientèle sur le choix du produit (C6)
- de choisir et de tenir à jour des outils appropriés pour la gestion et le suivi de la clientèle (C4)
- de conclure et de gérer les assurances nécessaires pour son entreprise (C3)
- d'assurer le respect des dispositions légales (C3)
- de gérer son entreprise de manière appropriée sur les plans administratif et financier (C3)

Taxonomie des critères de performance (selon Bloom) :

C1 = Connaître C2 = Comprendre C3= Appliquer C4 = Analyser C5 = Produire / Synthétiser C6 = Évaluer

Compétences personnelles

Prendre des décisions

Être capable de s'adapter

Faire preuve d'intérêt et de respect envers tous les êtres humains, la nature et la culture

Assumer ses responsabilités

Agir de manière proactive

Réfléchir à sa propre conception des valeurs

Réfléchir à son propre comportement et le faire évoluer

Rester capable d'agir dans des situations de stress

Faire preuve de créativité

Susciter l'enthousiasme

Faire preuve d'un caractère sociable

S'exprimer dans au moins deux langues